Inter

Art actuel



[Présentation]

Endre Szkárosi

Number 52, November 1991

Stratification des solidarités à la verticale...

URI: https://id.erudit.org/iderudit/46772ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print) 1923-2764 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Szkárosi, E. (1991). [Présentation]. Inter, (52), 16-16.

Tous droits réservés © Les Éditions Intervention, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/







Le 20 mai 1991, un député de l'aile droite du Parlement hongrois accusait la revue *Uj Hölgyfutár* d'outrage à l'État hongrois à cause du contenu visuel de la couverture du numéro paru en mars dernier. Selon Monsieur TORGYAN, cette présentation graphique montre la sainte Couronne, symbole national, dans une posture obscène. La scène a été retransmise en direct par la télévision d'État. On a demandé que toutes les copies de ladite parution soient confisquées et détruites, et que les responsables soient punis. Le Procureur général a ordonné la tenue d'une enquête. Plusieurs artistes, auteurs et intellectuels hongrois se sont alors mobilisés pour protester contre toute intrusion politique ou juridique dans la pratique des arts. En fin de course, le Procureur-chef n'a pu invoquer la légitimité d'un procès criminel mais a quand même ordonné le blocage de la distribution et interdit toute diffusion publique de ce numéro et a entamé une poursuite civile contre *UJH*, qui choque, selon lui, la morale populaire. Ce procès a donc débuté le vendredi 13 septembre à la Cour de Budapest. Après l'audition de la Couronne et de la Défense : le rédacteur, Endre SKÁROSI et l'éditeur, Co-Nexus Corp. représenté par l'avocate Madame Katalyn SZAMOSI, le procès fut ajourné et une deuxième session convoquée le 29 octobre. Bien sûr, entre-temps nous avons vendu la revue. À travers tout ce processus, nous prenons le pari de la liberté de la pratique de l'art. Cette poursuite créera un précédent et nous voulons résister farouchement contre l'ingérence politique qui s'abrite derrière de vagues prétextes, des prétentions morales ou juridiques floues.